

Juillet et
Août
2009

CE DT IDF

La Lettre d'Informations



... parce que vous pouvez être un jour concernés ...

Comité d'Etablissement de l'été 2009, 2 ou 3 choses que nous avons retenues...

Les 23 juillet et le 27 août se sont tenus les CE de la DT DIF. A l'ordre du jour : Information sur la création de l'agence PRO et PME ; Information/consultation sur le projet de rattachement des activités « production des offres data et xoip » et « centre support client idf » de l'UIA au CSC IDF ; Consultation sur le bilan du plan de formation 2008 ; Information/consultation sur le rapport annuel 2008 de l'égalité professionnelle ; Compte-rendu de la Commission de contrôle des compte du CE ; Information sur le rapport de gestion sur la restauration 2008.

Déclaration préalable de la CFE-CGC/UNSA

Suite à notre déclaration préalable au CCUES et à une réclamation DP à l'AD NORD sur la présence de chien type "molosse" dans les boutiques. Le CHSCT de l'AD NORD ouvre une commission sur l'agression en boutique.

Je vous rappelle les termes de la déclaration préalable de la CFE-CGC/UNSA au CCUES des 12 et 13 mai 2009.

« Notre syndicat souhaite signaler à la direction le problème de la réception des clients accompagnés de chien type « molosse » dans nos boutiques. Ces chiens sont parfois non tenus en laisse et sans muselière ce qui pose un sérieux problème de sécurité vis-à-vis de nos personnels mais aussi de nos autres clients présents dans les boutiques (enfants en particulier). Pouvez-vous prendre des dispositions pour que ce droit d'alerte ne se transforme pas en faute inexcusable ? »

Nous souhaiterions que la DT IDF prenne des initiatives en ce sens.

Déclaration préalable de SUD et de la CGT

Ces 2 syndicats ont fait des déclarations préalables sur le climat social à FT et les suicides de l'été.

Tous les syndicats ont soutenu ces déclarations.

Pour notre part, suite à l'audience avec M.Barberot du 25 août 2009, nous reconnaissons une avancée si toutefois, la Direction respecte ses engagements, qui sont les suivants :

- l'ouverture rapide d'une négociation pour la déclinaison dans le Groupe des dispositions de l'accord interprofessionnel sur le stress,

- le renforcement des équipes de médecine du travail et l'amélioration de l'animation du réseau des assistantes sociales

- le renforcement des équipes de Ressources Humaines de proximité

- la réaffirmation de la possibilité de négociations locales sur les mesures d'accompagnement liées à des projets d'évolution d'organisation.

Bilan du plan de formation 2008

Le plan de formation a été réalisé à hauteur de 114 %. Le volume d'heures a été dépassé par rapport à ce qui avait été prévu dans le plan de formation 2008. C'est exceptionnel selon la Direction.

La commission rappelle que cette augmentation est due au nombre de restructuration.

La formation des tuteurs a été vraiment augmentée.

De manière générale, les formateurs font de plus en plus de formation et donc n'ont plus le temps de faire du soutien de proximité.

En ce qui concerne la formation continue : **Il n'y a toujours pas de possibilité d'avoir de détails sur les coûts, la Direction indique une progression de 12%, mais elle n'est pas vérifiable.** C'est une demande déjà faite dans l'ancienne mandature.

On constate que certains projets ont disparu au dépend de certaines formations.

Les formations « Nouvelles technologies et nouvelles offres » représente 36 % des heures réalisées.

Le plus grand nombre d'heures de formation (ex en AVSC) sont pour former les nouveaux arrivants (intérimaires, CDD) Pour les salariés déjà en poste très peu de formation sauf pour la vente, en boutique distribution.

Les commentaires généraux du bilan donnent un rapport de 114% entre projet et réalisé formation 2008: certains items ont pourtant doublé voir triplé, quadruplé dans certaines catégories, ce qui implique qu'il y a des formations non faites ou annulées, et c'est dommage de ne pas avoir la liste et les commentaires associés.

La formation qui a été dispensée au plus grand nombre de salariés est la formation « d'accompagnement au départ à la retraite ».

En conclusion il y a moins de 10 personnes formées vraiment sur la mobilité. **Il est normal de comptabiliser les formations départ à la retraite, mais c'est étonnant voir choquant que les départs en retraite apparaisse dans le paragraphe mobilité.**

Les parcours de professionnalisation lancés courant 2006 dans le cadre du plan ACT et qui ont vocation à accompagner l'important redéploiement des effectifs vers les métiers dits prioritaires, sont des formations de longue durée. **On constate une incohérence entre les 2 bilans. 16 validés à l'AVSC ouest francilien et beaucoup plus à Paris, demande de vérification de ces chiffres.**

Malgré l'important effort personnel consenti par le salarié, la direction ne s'engage toujours pas à assurer une promotion ou une revalorisation. Sur les 51 parcours existants officiellement, il n'y en a que 14 d'ouverts, tous les autres sont fermés, on ne peut pas y accéder.

Les seuls ouverts sont sur les domaines Conseillers clients Home, et Informatiques réseaux. Les parcours de professionnalisation sont imposés par le Groupe et dus aux fermetures de services. **Ces parcours illustrent la stratégie de l'entreprise.**

Seuls 15% des salariés ont des formations pour acquérir de nouvelles compétences auxquels se rajoutent les parcours pros. Au final cela fait très peu de salariés.

Par rapport à la moyenne nationale (19%), on est légèrement en dessous avec 15% pour l'acquisition de compétences. **Les salariés de la DT IDF sont lésés.**

Les femmes représentant seulement 23% des entrées dans les Parcours de Professionnalisation, alors qu'elles représentent environ 40% de la population.

La commission note que le DIF est utilisé essentiellement pour de la mise à niveau professionnel et non plus pour du développement personnel : 243 DIF engagés contre 21 en 2007 ; 93 DIF en langues ont demandé des cours de langues (284 demandes, 50% en langues soit 142 (93 accordées).

Pour répondre aux demandes à venir et sachant qu'à la demande de la commission formation une communication a été faite à l'ensemble des salariés, **la commission formation demande à la direction de prévoir un budget conséquent et se refuse d'entendre les refus pour cause de budget**

Bien que la Direction nous affirme à plusieurs reprises avoir dépassé le plan initial, nous n'avons aucun moyens de le vérifier.

Vote : avis négatif à l'unanimité

Rapport annuel 2008 de l'égalité professionnelle hommes-femmes

Suite au décret 2008-838 paru le 22 Août 2008 le « rapport annuel sur la situation des conditions générales d'emploi et de formation des femmes et des hommes pour l'année 2008 » est modifié par rapport à l'année 2007 ce qui rend les comparaisons plus difficiles d'une année sur l'autre.

La commission constate l'absence totale d'informations sur la pvv qu'elle soit vendeur ou managériale ainsi que tout ce qui concerne la répartition des rémunérations par métiers et augmentations individuelles (les pvv sont englobées dans les salaires). Nous pensons que ces données sont essentielles pour juger de la question de l'égalité financière entre les femmes et les hommes.

La diminution des effectifs se fait en grande partie sur la bande C. **Il existe une forte disparité sur la bande E** (moins 11 femmes et plus 29 hommes), **et sur la bande F** (moins 2 femmes et plus 8 hommes).

Nous constatons une diminution de l'effectif à temps partiel de plus de 50% (les temps partiels à moins de 50% étant des CDI TP) soit moins 100 femmes. Nous nous interrogeons sur les causes de cette baisse dans la mesure où nous n'avons aucun chiffre sur les refus de temps partiel, l'Entreprise n'ayant pas jugé utile de mettre en place un système de traçage de ces refus.

Concernant le recrutement externe de travailleurs handicapés l'Entreprise n'a pas fait d'effort spécifique sur l'embauche de femmes se satisfaisant d'une logique de proportionnalité entre le nombre d'embauches et le nombre de candidats.

Les départs défilitifs se font de manière équilibrée entre les femmes et les hommes. Cet équilibre n'est que relatif car il s'explique par un fort taux de départ à la retraite des hommes (68,3%) contre une augmentation de démission des femmes (49,3% en 2008 contre 44% en 2007).

Les 40 départs à la retraite des femmes ayant 3 enfants ou plus sur les 53 départs de femmes au total nous laissent perplexes.

Nous saluons l'augmentation de promotion des femmes passant de 39% en 2007 à 42,7% en 2008 toutes bandes confondues. En revanche l'augmentation de promotion des femmes sur les bandes D et Dbis masque la baisse sur les bandes E et F.

Les femmes de retour de congés maternité, d'adoption ou parental sont moitié moins promues que les autres.

Dans les tableaux concernant l'éventail des rémunérations il s'avère que la différence entre les femmes et les hommes s'accroît toujours au dessus de 2450 euros. **Nous constatons qu'il y a en moyenne une différence d'environ 150 euros toutes**

bandes confondues en défaveur des femmes. Malheureusement il n'y a plus aucune femme dans les 10 rémunérations les plus élevées. En 2006 il y en avait 4 contre et 1 seule en 2007.

Comme nous l'avons écrit précédemment nous constatons un effort sensible sur la question des promotions des femmes en 2008. Cependant dans certaines unités, il est inadmissible que le rattrapage d'écart de rémunération prévu pour les femmes ait été soumis à la condition de l'obtention de la part managériale.

Vote : avis négatif à l'unanimité

Création des agences PRO et PME

Une fois de plus, la CFE-CGC/UNSA dénonce un dossier qui n'est que la pâle copie du dossier CCUES ; Deux agences PRO et PME sont créées, regroupant les services PRO des AVSC et les services PME des AE.

Le personnel de ces 2 agences ne dépendra plus de la DT IDF mais de la Division nationale VMF. Lors du CE, malgré notre demande appuyée, la Direction refuse de nous donner l'état des effectifs sortants et restants sur la DT. **Sur cette base de dialogue social très dégradé, une résolution a été adoptée à l'unanimité.**

« Résolution sur le projet B 2 B

Conformément à la position exprimée par l'ensemble des élus lors des présentations de ce dossier au CCUES et au vu de l'énorme impact sur les salariés de la DT Ile de France, les élus réunis en séance ordinaire du Comité d'Etablissement de la DT IDF le 23 juillet 2009 exigent d'être consultés sur ce dossier.

A défaut de consultation, les élus du CE mandatent le bureau pour envisager tous les recours juridiques possibles. »

Rapport de gestion sur la restauration 2008

Suite à la présentation du rapport 2008, les élus ont voté à l'unanimité une résolution pour la création d'un groupe de travail qui établira un cahier des charges pour une expertise des comptes.

En effet, on retrouve des chiffres différents entre le bilan national et le bilan DT IDF !!!

Des problèmes concrets ont été évoqués :

- **les salariés** qui suite au changement de gérant **sur le restaurant Louvre** ont payé « plein pot » leur repas pendant 1 mois en 2008 (septembre 2008) **verront une solution proposée d'ici à septembre. C'est l'engagement de la Direction.**

- nous avons signalé que **la cafétéria de Botzaris** n'est en rien la cafétéria modèle présentée dans le projet 2008. L'espace café et repas va être mieux délimité par l'achat de 16 chaises hautes pour le café.

- **une enquête France Telecom** et non pas des prestataires sera faite en 2010 auprès de tous les salariés qu'il mange ou pas dans des restaurants

administratifs.

Nous vous engageons à participer à cette enquête qui pourrait donner réellement le ressenti de tous les salariés.

- la convention avec **le restaurant privé de Melun** qui accueille aujourd'hui 250 salariés, va être résiliée. Où vont aller manger ses convives ??? Que va faire la direction pour les handicapés du site ??- depuis le 1^{er} juin 2009, le montant des tickets restaurants est homogène au niveau national au niveau de 8,65€□

Vous souhaitez vous engager ??

Veuillez contacter un des Délégués Syndicaux pour en parler avec lui / elle (liste dans "Vos contacts")

... *Aidez-nous à vous aider* ...

Vos sites utiles

CFE-CGC Fran Télécom Orange :
www.cfecgc-ft-orange.org

Observatoire du stress et des mobilités forcées :

www.observatoiredestressft.org

Informations Prud'hommes

www.toutsurlesprudhommes.com

Boutique du pouvoir d'achat

www.laboutiquedupouvoirachat.com

Vos contacts :

Vos Délégués Syndicaux

Thierry Blandin
Elisabeth Rivier
Olivier De Lannurien
Patrick Masgonty
Hannan Azeroual
Philippe Giot
Michel Guichard
Cyril Bauchais
Laurent Cece
Danielle Attlan
Jean-Paul Gaziello
Jerôme Marbouty
Fatimata DIOP
Marc Attali
Adil Mounder

Vos représentants CE

Elisabeth Rivier
Olivier De Lannurien
Michel Guichard

Vos Délégués du Personnel

Olivier De Lannurien
Laurent Bourgeois
Gilles Pelletier
Jerôme Marbouty
Pascal Le Bars
Frederic Bagardie
Gwen Poulain
Brigitte Guy
Laurent Cece
Bernard Pont
Cyril Bauchais
Hervé Remelhe
Françoise Menier

S'investir aujourd'hui, c'est agir pour ne pas subir ...